



Aménagement du centre-bourg

Flavignac (87)

Un centre-bourg rural pensé dans sa globalité, où désimperméabilisation et végétalisation offrent une meilleure qualité de vie et révèlent le lieu.



Quelques mots sur le programme

Les élus de Flavignac ont débuté leur réflexion autour de la restructuration de leur cœur de bourg dès 2015, l'image de leur place principale s'étant dégradée au fil du temps. Les objectifs étaient multiples :

- Organiser, concilier les différentes mobilités : apaiser les déplacements piétons en donnant sa juste place à la voiture, améliorer l'accessibilité et maintenir du stationnement et la circulation,
- Valoriser le cadre de vie, le patrimoine du bourg ancien, respecter l'identité du lieu, le contexte local,
- Rendre plus fonctionnel, lisible et attractif les espaces publics et maintenir un usage polyvalent de la place principale pour accueillir des événements, un marché hebdomadaire,
- Avoir une gestion durable des aménagements dont celle de l'eau de pluie.

Pour répondre à ces enjeux, le bureau d'études TALPA a réalisé une étude globale du centre-bourg qui a permis un aménagement en 3 tranches.



L'îlot végétal de la place a été renforcé, le pied de murs est désimperméabilisé et planté et une vraie terrasse pour le restaurant a été aménagée © CAUE 87

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Flavignac, 1 060 hab. (INSEE, 2022)
- Concepteur : Agence TALPA, paysagiste-concepteur (mandataire), Igeo Vincent, VRD
- Année de réalisation : 2021-2023
- Coût des travaux : 1 388 478 € HT
- Surface désimperméabilisée : 7 000 m²
- Surface totale : 15 000 m² (soit 92,57 €/m²)
- Technique(s) employée(s) : revêtements perméables, végétalisation, réduction de la voirie

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine
- Soin apporté aux détails
- Surfaces végétalisées de qualité
- Existence d'ambiances variées
- Matériaux naturels et locaux
- Gestion des eaux pluviales
- Qualité d'usage
- Végétaux variés et adaptés

Un meilleur partage de l'espace public pour une qualité de vie

Le projet a associé les habitants dès l'esquisse et a transformé les espaces publics de manière durable avec des matériaux nobles, valorisant le bourg ancien dont les abords de l'église. La réduction de l'espace circulé et la suppression des trottoirs incite les conducteurs à ralentir et favorise le partage de l'espace public entre les différents usagers. Le projet a permis de rendre accessible les commerces qui ne l'étaient pas et de maintenir un stationnement tout en favorisant d'autres usages avec la création d'une terrasse pour le restaurant de la place.



Valorisation des abords de l'église par le végétal, un meilleur partage de l'espace avec une mise à plat des trottoirs © CAUE 87



Transition végétalisée entre stationnement perméable du champ de foire et la rue © CAUE 87

Un bourg verdoyant à la gestion durable de l'eau de pluie pour une meilleure adaptation au changement du climat

Les surfaces imperméables ont fortement diminuées au profit de surfaces végétalisées permettant l'infiltration de l'eau de pluie. Ces dernières (mélanges terre-pierre plus ou moins enherbés des stationnements ou pavés en pierre naturelle enherbés des espaces non circulés), laissent place, en pied de façade, à des plantes fleuries. Arbres et arbustes variés ont aussi été plantés.



Parking perméable végétalisé près de la salle des fêtes en mélange terre-pierre planté d'arbres pour un cadre de vie plus agréable et plus de fraîcheur © CAUE 87



Des pieds de façade fleuris, des pavés pierre engazonnés, une rue à plat valorisent et favorisent le partage de l'espace © CAUE 87

Pour aller plus loin :

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE 87 : caue87.fr
- Les conseillers du CAUE 87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.